

Nhóm liên từ "le fait que" trong ngữ liệu chuyên ngành

VÕ THỊ ÁNH NGỌC*

Tóm tắt:

Trong tiếng Pháp, nhóm liên từ "le fait que" được xem là một trong những phương tiện ngữ pháp thay thế liên từ "que" trong các mệnh đề bổ ngữ (cho danh từ làm bổ ngữ hay cho danh từ làm chủ ngữ). Do chỉ là một phương tiện thay thế, người ta nghĩ có thể tìm thấy nhóm liên từ này với một tần số xuất hiện tương đương trong bất kì loại văn bản nào. Tuy nhiên sự so sánh giữa ngữ liệu chuyên ngành (corpus spécialisé) với ngữ liệu không chuyên ngành (corpus non-spécialisé) cho thấy điều ngược lại: tần số sử dụng nhóm liên từ "le fait que" chiếm ưu thế vượt trội trong ngữ liệu chuyên ngành, và nhóm liên từ này đã phần xuất hiện trong các câu hay đoạn văn nhằm giải thích hay chứng minh một vấn đề đặt ra. Bài viết dưới đây không ngoài mục đích lí giải hiện tượng trên qua nét nghĩa đặc thù của danh từ "fait" và tính ngữ pháp của nhóm liên từ "le fait que" cũng như qua thể loại bản văn có chứa nhóm liên từ này.

La locution «le fait que» dans un corpus spécialisé

1. Introduction

Par sa commodité d'emploi, la locution *le fait que* est une véritable locution conjonctive substitutive de *que* partout où cette dernière est irrecevable dans une phrase à complément phrastique (Riegel et al., 1994, p. 494). On pourrait alors penser que la locution *le fait que* est proportionnellement présent dans tout genre textuel. Or, la fréquence de cette locution s'avère différente entre un texte spécialisé qui est tout texte non littéraire et un texte non-spécialisé. En effet, de la base textuelle FRANTEXT, nous avons sélectionné tous les textes datés entre 1900 et 2007 dans deux corpus différents: Le premier, considéré comme corpus des traités, comporte 405 textes spécialisés avec 722 occurrences de *le fait que*. Le deuxième, issu des romans, a 468 textes avec seulement 146 occurrences. Cette grande différence nous amène naturellement à nous demander s'il y a un fonctionnement sous-jacent de cette locution à la variété des réalisations du discours. Et s'il en est ainsi, nous devrions admettre que le genre textuel

* NCS., Trường Đại học Toulouse II - Le Mirail (Pháp)

ou le type de texte donne plus ou moins de chances pour qu'un terme ou une expression puisse apparaître dans un texte.

Afin de répondre à ces questions, nous aimerions d'abord présenter les caractéristiques du substantif *fait* grâce auxquelles ce dernier deviendra le mot pivot de la locution *le fait que*. Le figement de cette locution peut être expliqué par le processus de grammaticalisation. Cette locution sera ensuite abordée dans la dimension sémantico-syntaxique en tant qu'élément du système de la subordination phrastique en comparant deux corpus différents. Cette analyse montrera que *le fait que* ne devient véritable *outil grammatical* - un passe partout - que quand il entre dans un texte à valeur argumentative, ce qui met en évidence le fait que cette locution est un dispositif de la stratégie de complémentation.

Dans le cadre d'un travail limité, du corpus de départ, nous ne retenons que la période des années 60, où se trouve la plus grande fréquence de *le fait que*, car notre but est de déterminer linguistiquement des habitudes d'expression statistiquement dominantes dans tel type de texte par rapport à un autre (ici, des traités par rapport aux romans) et non une étude diachronique. C'est aussi, comme l'a dit P. Lerat (1995: 75), l'objectif d'une analyse syntaxique des langues spécialisées. Ainsi, notre corpus est présenté selon la structure du schéma suivant:

Textes (1900-2007)	Traités	Romans
Nombre de textes	405	468
Nombre d'occurrences de «le fait que»	722	146
Maximum d'occurrences dans les années 1960	311	21

Nous constatons que la fréquence reste inchangeable du côté du corpus des traités et que le grand écart demeure toujours. Ce constat nous conduit à nous interroger sur la signification du substantif *fait*.

2. Caractéristiques du substantif *fait*

Selon P. Blumenthal (1998), la notion de *fait* a un sens d'origine philosophique. La dénomination commune que l'on pourrait présenter, c'est que les faits n'existent pas dans l'expérience comme les choses ou les événements. Ils ne sont pas non plus la sphère abstraite des idées ou des propositions, mais correspondent, sur l'échelle de

l'abstraction, à une position intermédiaire entre les événements, complètement concrets, et les propositions, entièrement abstraites (*Ibid.*, p. 147)

L'auteur voit dans les faits une double propriété: ceux-ci arrangent la formulation propositionnelle d'un état de chose avec une valeur de vérité, laquelle représente leur référence. Autrement dit, si une proposition est introduite par la locution *le fait que*, cette proposition sera considérée par l'énonciateur comme «vraie» ou présupposée. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants:

- (1) Hennedyck insista surtout sur *le fait que* David avait approuvé énergiquement la fermeture des usines et le refus de travailler pour l'ennemi, et que son argent avait largement aidé à l'existence de la fidélité. (L678/ VAN DER MEERSCH.M /INVASION 14 / 1935 page 488 / *QUATRIÈME PARTIE*).
- (2) Le resserrement de l'éventail quand on passe du salaire individuel à la dépense totale par ménage s'explique notamment par *le fait que* la présence d'un second salaire est plus fréquente dans les ménages de revenu modeste que dans les foyers plus aisés et parce que les prestations familiales sont indépendantes. (P739/ *Anonyme/ L'UNIVERS ECONOMIQUE ET SOCIAL / 1960 page 5016 /).

Ces exemples nous rendent compte de la particularité logique des faits entre l'acte propositionnel et la réalité extralinguistique. Dans (1), par le verbe «insister sur», un acte de langage porte sur l'expression d'une réalité dont la vérité est considérée comme acquise. Dans (2), une réalité qui est reconnue en tant que telle est insérée dans un raisonnement causal axé sur le verbe *expliquer*. Dans les deux exemples, le contenu de la complétive introduit par *le fait que* est présupposé et sert à une opération argumentative. Cette opération est explicitement exprimée par le verbe principal dans (2), alors qu'elle s'implicite par le verbe *insister* dans (1).

Cependant, une observation attentive montre que *le fait que* ne comporte pas toujours de traits de présupposition ni de valeur argumentative. On constate en effet que dans certains emplois, le substantif contenu dans *le fait que* désémantise son sens originel pour devenir simplement un instrument de subordination. Il s'agit d'un changement linguistique, phénomène inhérent de la langue, par la voie de la grammaticalisation que nous ne tarderons pas à présenter.

3. Processus de grammaticalisation de *le fait que*

3.1. Définition de la grammaticalisation

La théorie de la grammaticalisation a été décrite par beaucoup d'auteurs tels que B. Lamiroy et M. Charolles (2005), C. Marchello-Nizia (2006) entre autres. La notion

même de grammaticalisation a été définie de plusieurs façons. On peut, selon ces auteurs, distinguer au moins trois acceptions:

- Par 'grammaticalisation' on entend l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome¹. Il s'agit donc du passage de la composante lexicale à la composante grammaticale: le verbe d'existence «être» dans «je pense donc je suis» devient un auxiliaire de TAM (Temps-Aspect-Mode) dans «il est allé au cinéma».

- La 'grammaticalisation' peut être un processus qui remplit deux rôles: changer des lexèmes en mots grammaticaux, ou rendre des éléments grammaticaux encore plus grammaticaux comme lorsque le pronom «illa» en latin devient la clitique «la» en espagnol, en français et en italien. Ainsi, la grammaticalisation couvre des changements internes à la composante grammaticale, et l'on assiste alors à une perte d'autonomie plus avancée.

- Enfin, la 'grammaticalisation' est identifiée comme étant le passage de la composante grammaticale à la composante pragmatique ou discursive du langage. Par exemple, le verbe «devoir» dans «Marie doit de l'argent à son amie» versus «Marie doit partir à 5 heures» et «Marie doit être malade» qui peuvent être paraphrasés «Marie a une dette d'une certaine somme envers son amie», «Marie est obligée de partir» et «Je conclus de X que Marie est malade». Dans ces deux derniers exemples, le sens devient moins référentiel et les mots adoptent une fonction plus textuelle ou plus expressive (participant du sujet parlant), ce qui met en évidence l'aspect pragmatique de la grammaticalisation. Dans cette optique, la grammaticalisation est, comme l'ont souligné Hopper et Traugott (1993: 66), motivée par le *besoin communicatif*, dans la mesure où ce dernier se réfère aux stratégies employées par le locuteur dans la production et pour l'arrangement de la parole.

3.2. La grammaticalisation de le fait que

Dans le cas de *le fait que*, nous pouvons classer ce dernier dans le premier type de définition car en tant que nom, *fait* appartient à la composante lexicale. P. Blumenthal (1998: 149-155) a observé l'évolution du nom *fait* et a abouti aux constatations suivantes:

¹ D'après C. Marchello-Nizia (2006: 15), dès le XVIII^e siècle, un type de changement a été reconnu par Condillac (1746) dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Par la suite, au début du XIX^e siècle, plusieurs linguistes s'intéressent au mode de formation de morphèmes. Mais, ce n'est qu'avec l'article consacré à l'évolution des formes grammaticales d'Antoine Meillet (1912) que le phénomène a été nommé «grammaticalisation».

a) A partir de 1746 et jusqu'à la dernière décennie du XVIII^e siècle, on voit apparaître des attestations de la séquence *le fait + que*, où *fait* possède une valeur argumentative, mais cette locution ne devient pas encore celle recherchée:

- (3) [...] cette opération tend à remettre l'équilibre politique que j'ai établi dans les précédents chapitres. Or puisqu'il est prouvé par *le fait que* la nature des choses tend à faire perdre cet équilibre en faveur de la capitale, la vue d'un bon gouvernement doit être le rétablissement du niveau de la balance. (Mirabeau, 1755).

La complétive *que la nature [...]* est évidemment régie par le terme «prouvé», alors que *par le fait que* assume la fonction de locution adverbiale, comme dans (4)

- (4) Et quoique ces exemples se trouvent dans les gestes des gens qui ont déjà l'usage des signes articulés, ils n'en prouvent pas moins par *le fait que* la chose est possible. (Destutt de Tracy, 1801).

Ces exemples mettent en évidence une «qualité éminente du nom *fait*, susceptible de convoquer, dans un contexte argumentatif, une vérité confirmée» (p.152).

b) Accompagné de l'article défini, le nom *fait* signale, dans la structure logico-temporelle du texte, le lien entre véracité confirmée et antériorité. Ce lien sera considéré comme une caractéristique de la locution *le fait que*.

M. Riegel (1996: 315) postule que l'article défini dans la locution du nom à complément phrastique (comme «fait», «idée», «hypothèse», etc.) n'alterne jamais avec le déterminant possessif (l'idée que Pierre soit coupable $\neq$ son idée). Ce figement peut être expliqué par la fonction linguistique de l'article. En français, parmi ses différents rôles, l'article donne au substantif ce que Damourette et Pichon ont appelé, par une métaphore expressive, leur *assiette*. L'article défini sert à accentuer la précision. Le nom est «pleinement déterminé par l'article défini (bien nommé): l'homme (que vous connaissez), le chêne, la table (dont il est en question)» alors que l'indéfini le présente comme quelconque bien qu'il soit encore réel (un homme, une table). (cf. A. Dauzat, 1977: 195-196). Nous inférons donc qu'un nom ne saurait assurer l'identité qu'avec l'article défini.

c) La première attestation de *le fait que* au sens de la locution actuelle ne date que de la dernière décennie du XIX^e siècle:

- (5) *Le fait que*, dans des conditions spéciales, il est dérogé à cette règle, ne prouve pas qu'elle n'existe pas. (Durkheim, 1893)

où, *le fait que* marque de façon thématique (en position de sujet) le segment causal d'un raisonnement. Pourtant, il existe des cas plus rares où soit *le fait que* introduit une

information présupposée mais ni forcément thématique ni antérieure à l'autre argument du verbe régissant en (6), soit *le fait que* introduit non pas la cause ou la raison, mais l'effet dans la construction à base causale en (7):

- (6) Il convient d'ajouter à cette constatation le fait que la recherche publique est, pour sa plus grande part, non finalisée.
- (7) C'est ce qui explique aussi votre goût pour le théâtre et le fait qu'on ait mis en scène même des textes de vous que vous ne destinez pas au théâtre?

d) Enfin, *le fait que* peut introduire les propositions non présupposées². Ceci illustre le point extrême d'un processus de grammaticalisation dans la mesure où la locution *le fait que* se vide de son sens originel pour devenir un simple marqueur de construction syntaxique:

- (8) Son montant variera entre 30000 et 120000 pesetas chaque mois selon la situation familiale et *le fait que* le parent contaminé est décédé ou inactif.

Dans (8), l'emploi de la locution peut être considéré comme une variante stylistique de la simple conjonction *que*. Dans ce sens, *le fait que* devrait être grammaticalisé au dernier degré; ceci est appelé une pragmatization comme l'expliquent B. Lamiroy et M. Charolles (*Ibid.*, p. 112): en se grammaticalisant, les mots passent d'un sens plus référentiel à un sens moins référentiel, de sorte que la langue acquiert de nouveaux moyens linguistiques qui renvoient moins au monde concret dont on parle qu'à l'organisation de celui-ci par les locuteurs.

Les observations que nous avons notées dans notre corpus montrent bien que la désémantisation de la locution est loin d'être un souci; *le fait que* a par contre, une grande possibilité d'entrer dans un contexte argumentatif grâce à sa capacité à être combiné avec les verbes à valeur argumentative qui sont incompatibles avec un complément phrastique introduit par *que*. D'ailleurs *le fait que* peut être présent dans la construction passive de ces verbes. Cette possibilité combinatoire de *le fait que* va être présentée dans la partie suivante.

4. Fonctionnement linguistique de *le fait que* dans un corpus spécialisé

4.1. L'opposition *que P/le fait que P*: variation contextuelle

En syntaxe, beaucoup d'auteurs considèrent pourtant la locution *le fait que* comme un élément facultatif alors que celle-ci est toujours classée parmi les complétives du

² Bien qu'elles soient non supposées, leur contenu propositionnel est éventuellement thématique, s'il prend un énoncé antérieur dans le cadre d'un ensemble polyphonique.

nom. C. Muller (1996: 30-33) prend cette locution comme le cas typique pour décrire des complétives à antécédent. Pour ce linguiste, ce type de complétive n'est qu'une structure d'apposition où le nom introducteur donne la classe à laquelle appartient le nom opposé. Ce dernier l'identifie:

(9) l'écrivain Hugo vs. * un écrivain Hugo.

Cela explique pourquoi le déterminant de l'antécédent doit être défini en considérant la subordonnée complétive comme une sorte de nom propre, qui «nomme» le fait. Dans ce sens, *le fait que* est une cataphore de l'action verbale.

En revanche, M. Riegel (1996) et A. Lamaréchal (1989) y voient un rôle de classificateur direct. Cette fonction n'est attribuée qu'à trois noms: *fait*, *idée* et *hypothèse* qui entretiennent avec leur complément propositionnel une relation de catégorisation. Cette relation de catégorisation correspond, d'après M. Riegel (*Ibid.*, p. 317), à celle qui existe entre le nom classificateur (hyperonyme) et son complément nominal (un de ses hyponymes) dans les constructions préconstruites, c'est-à-dire qu'elle est codée dans les sens des deux termes comme par exemple: la ville de Rome, l'épreuve de bac.

L'auteur souligne également le fait que les noms à complément phrastique comme *fait*, *idée*..., ne catégorisent pas le contenu propositionnel sur la base de certains traits communs de leur contenu mais le versent dans les catégories correspondant à l'aspect ontologique, admettent comme complément- et donc catégorisent- n'importe quel contenu propositionnel (*Ibid.*, p. 318). Cette idée implique qu'une analyse syntaxique de ce type de complétive (dont *le fait que*) ne nécessite que d'étudier le contexte gauche de la locution, c'est-à-dire les verbes, les prépositions qui permettent à la locution de s'intégrer dans la construction verbale.

En effet, comme le fait remarquer S. Allaire (1975), et nous avons également observé dans notre corpus de traités, que la locution *le fait que* entre dans la distribution de certaines prépositions après lesquelles il permet seul l'expansion phrastique. Il s'agit des prépositions *sur*, *par*, *dans*, *avec*, *contre*, *devant*:

(10) Il faut insister seulement sur *le fait que* l'élaboration des comptes nationaux définitifs exige en général plusieurs années de recul. Ils ne sont donc pas directement utilisables pour l'action. (P737/ *Anonyme /L'UNIVERS ECONOMIQUE ET SOCIAL / 1960 page 2410 /)

(11) Tout se passe comme si les fibres étaient isolées l'une de l'autre, qu'elles soient ou non myélinisées. Une preuve indirecte nous en est donnée par *le fait que* les divers

- muscles innervés par des faisceaux de fibres issus d'un même nerf ne se contractent pas forcément en même temps, ce qu'ils feraient assurément si l'influx... (P427/ CAMEFORT-GAMA / SCIENCES NATURELLES / 1960 page 229 /)
- (12) Cette polarisation fonctionnelle du neurone s'explique par le fait que les synapses ne sont jamais franchies que dans le sens : arborisation terminale du *1er neurone vers les dendrites du *2^e neurone...; (P427/ CAMEFORT-GAMA / SCIENCES NATURELLES / 1960 page 229 /)
- (13) La hardiesse de l'entreprise consistait dans le fait que ce canal devait être le premier au monde à franchir le faite séparant deux bassins hydrographiques. (P858/ ROUSSEAU.P / HISTOIRE DES TRANSPORTS / 1961 page 201 /)
- (14) Une idée séduisante est que la masse propre / ou énergie propre / de chaque particule proviendrait de son interaction avec toutes les autres. Ceci s'accorderait avec le fait que les particules "fortes" ont les plus grandes masses. Cependant le muon a, semble-t-il, exactement les mêmes interactions que l'électron, (P374/ *Anonyme / HIST. GEN. SCIENCES T.3 VOL.2 / 1964 page 396 /)
- (15) Nous n'avons pas à nous incliner nécessairement devant le fait que ces très grands esprits rattachent au calcul des probabilités ce que *Poly appelle la logique de l'inférence plausible, ou le problème des degrés de croyance, mais (P356/*Anonyme / HIST. GEN. SCIENCES T.3 VOL.1 / 1961 page 86 /)

Dans ces exemples, la construction où entre *le fait que* présente toujours un contexte argumentatif. Ce dernier se manifeste par le verbe dont le sémantisme dénote une valeur d'argumentation (10), de justification (14-15) ou d'explication teintée d'une relation causale (12-13). Cette relation causale est celle qui apparaît le plus souvent dans notre corpus. Ce qui est intéressant, c'est que cette dernière est introduite la plupart du temps par la construction passive *être + Adjectif verbal + par + le fait que* (cf. ex. (11)). Cette grande possibilité transforme notre vedette en véritable mot *passé partout*. Mais il garde toujours ses traits de présupposition et de qualité argumentative. Cela explique pourquoi la locution ne présente qu'une faible fréquence dans les corpus non spécialisés comme celui des romans.

Pour mettre en relief la répartition des prépositions qui peuvent précéder tel ou tel subordonnant (*que, ce que et le fait que*), S. Allaire regroupe sous le nom de complétive, quelle que soit leur fonction syntaxique dans la phrase, toutes les propositions subordonnées marquées par la suite segmentale *préposition + conjonction*, par exemple: *après que; avant que, depuis que...* A la différence d'Allaire, nous ne rendons pas compte de la relation entre la préposition et *le fait que* mais de celle entre le verbe et la préposition, parce que du point de vue fonctionnel, c'est le verbe qui s'attache à la préposition et non la locution. Cela peut être justifié par le corpus dans lequel nous

avons rencontré plusieurs cas où *le fait que* apparaît sans qu'aucune préposition ne soit présente:

- (16) Dans l'étude qu'il a consacré à ce sujet en septembre * 1960, le comité *Rueff-
*Armand a notamment mis en lumière *le fait que* "les besoins de l'enseignement
constituent pour la nation une exigence de salut public". Les statistiques établies par
les pouvoirs publics, aussi bien que l'expérience P988/ *Anonyme / SERV. MILIT.
ET REFORME ARMEE / 1963 page 92)
- (17) Avant d'envisager les conséquences de la colonisation, il met en évidence *le fait que*
toute société / même archaïque / comporte des conflits plus ou moins contenus, des
clivages, et ne se trouve qu'en état de stabilité relative. (P339/ GURVITCH.G /
TRAITE DE SOCIOLOGIE T.2 / 1968 page 455)
- (18) Nous utilisons comme critère de la "grande" société *le fait que* les actions sont cotées
à la bourse de *New-*York. Les sociétés par actions rentrant dans cette catégorie
représentent probablement les quatre cinquièmes environ de (P736/ *Anonyme /
L'UNIVERS ECONOMIQUE ET SOCIAL / 1960 page 1001 /)

Ces exemples illustrent bien que la locution *le fait que*, «distributionnellement complémentaire de la conjonction *que*, constitue par ailleurs pour cette conjonction en raison de la présence du support nominal *le fait*, un système de suppléance qui fonctionne dans des contextes précis, jouant dans le discours un rôle important.» (S. Allaire, *Ibid.*, p. 315). Dans ces exemples, les verbes qui sont normalement incompatibles avec le complément phrastique, grâce à cette locution, peuvent prendre une proposition subordonnée comme complément. Ce dispositif grammatical ne peut pas, par contre, entrer dans la combinaison avec les verbes à complément phrastique comme les verbes de parole: *croire, penser, dire, ordonner*, ou les verbes épistémiques: *savoir*, les verbes de perception: *voir*, etc.

4.2. Comparaison entre deux corpus

Afin de montrer la différence significative entre les deux corpus, nous présentons la répartition des occurrences de la locution *le fait que* dans le tableau ci-dessous:

Corpus	Traités 311	Romans 21
Sur	Insister (36), fonder (3), porter (1) Reposer (6), (s) appuyer (3), fermer (1) Attirer (5), se baser (2), dire (1) Axer (1) > (59)	Insister (1)

Par	Être + Adj (49), s'expliquer (14), se traduire (6) Se trouver +Adj (2), se caractériser (1), devoir avoir (1) Mettre en évidence (2), s'exprimer (1), se manifester (1), se distinguer (1), s'établir (1), s'imposer (1), s'éclairer (1), prétendre (1), prouver (1), différer (1) > (85)	0
Dans	Résider (5), voir (2), se refléter (1), tenir (1), être (1), se trouver (1), consister (1), se lire (1), doit être recherché (1), avoir (1) > (15)	Résider (1)
Avec	S'accorder (1), faire (1), se composer (1), être en rapport (2) > (5)	Être en rapport (1)
devant	S'incliner (1)	0
pour	0	0
Sans préposition	Mettre l'accent (1), -en évidence (6), -en lumière (2), -en question (1), être (9), c'est (2), s'ajouter (1), refléter (1), prendre (1), utiliser (3), s'expliquer (6), souligner (3), contester (2), méconnaître (2), illustrer (2), c'est-à-dire (2), traduire (2), établir (2), exprimer (1), se manifester (1), vérifier (1), révéler (1), compter(1), déduire (1), apparaître (1), abolir (1), enregistrer (1), omettre (1), passer sous silence (1), tenir compte (1), incriminer (1), ressortir (1), agir (1) >(66)	Valoir (1), c'est (1), éprouver (1), commenter (1), l'interrogation (1) > (5)
autres	(14)	(1)
En position du sujet	(60)	(12)

Fréquence de la locution *le fait que*

Ainsi, la répartition de la locution *le fait que* dans les deux corpus parle d'elle-même. Quantitativement, la valeur présumée et argumentative de *le fait que* est bien plus probable dans les traités que dans les romans. Qualitativement, une caractéristique commune aux deux corpus réside dans le fait qu'une séquence textuelle à valeur argumentative peut faire apparaître la locution *le fait que*. En tant qu'outil grammatical, les emplois de *le fait que* peuvent être répartis entre:

- une valeur thématique et causale à l'intérieur de textes argumentatifs: c'est le cas le plus fréquent.
- un emploi thématique non causal, où la proposition fait l'objet d'un commentaire.

Dans le texte argumentatif, *le fait que* allonge la liste des verbes à complément phrastique. A la différence des autres noms à complétive, le substantif *fait* entre dans la locution nominale pour y rester figé. Cette contrainte augmente sa chance de se combiner librement avec d'autres verbes. D'ailleurs, le fait qu'il soit présent en tant que complément phrastique dans la construction passive nous conduit à penser qu'il s'agit d'une des meilleures stratégies de complémentation.

5. Conclusion

C'est grâce à une étude à partir des corpus différents que nous nous rendons compte du rôle du genre textuel. Ce dernier s'explique en mettant en évidence le fonctionnement linguistique particulier de la locution *le fait que* ainsi que la fréquence différente d'une même expression linguistique.

Cette étude illustre non seulement l'intérêt de son utilisation, mais elle nous aide aussi à discerner les fonctionnements de la locution *le fait que*. Cette dernière est, par la nature du nom *fait*, utilisé avec une fréquence importante dans les textes à valeur argumentative. Dans ce type de texte, nous avons eu l'occasion de découvrir la diversité des combinaisons entre *le fait que* et les verbes qui ne peuvent pas, sans *le fait que*, apparaître dans une construction complétive.

Dans le présent article, nous n'avons pas montré toutes les informations concernant *le fait que*. Il serait donc souhaitable d'examiner les occurrences de *le fait que* en position thématique, et d'autre part de mieux discerner la variété des réalisations linguistiques. Il serait également intéressant d'explorer l'objet d'étude sur un corpus quantitativement plus large et qualitativement plus divers, car comme l'a dit Branca-Rosoff (1999) «le genre textuel pourrait [ainsi] permettre d'associer situation de production et réalisation langagières au point d'établir des corrélations qui entreraient dans les descriptions linguistiques». (cf. A. Condamines, 2005: 23).

Références bibliographiques

- Allaire, Suzanne, (1975), «Le syntagme 'le fait que'», *Le français moderne*, 1975, n 43, p. 308-337.
Blumental, Peter, (1998), «*Le fait que*: origine et combinatoire», *Travaux de Linguistique*, 1998, n 36, p. 147-160.
Condamines, Anne, (2005), «Sémantique et corpus, quelles rencontres possibles?», in *Sémantique et corpus*, sous la direction de A. Condamines, Hermes Science, Lavoisier, Paris.
Dauzat, Albert, [1943] (1977), *Le génie de la langue française*, Librairie Guénégaud, Paris.
Hopper, Paul J. et Traugott, Elizabeth Closs, (1993), *Grammaticalization*, USA, Cambridge University Press.

- Lemaréchal, Alain, (1989), *Les parties du discours: sémantique et syntaxe*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Lamiroy, Béatrice et Charolles, Michel, (2005), «Utilisation de corpus pour l'évaluation d'hypothèses linguistiques: étude de *autrement*», in *Sémantique et corpus*, sous la direction de A. Condamines, p. 109-145.
- Lerat, Pierre, (1995), *Les langues spécialisées*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Martin Robert, (1992), *Pour une logique du sens*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Marchello-Nizia, Christiane, (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, De Boeck Université- Duculot, Bruxelles.
- Muller, Claude, (1996), *La subordination en français*, Armand Colin, Paris.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Riegel, Martin, (1996), «Les noms à compléments propositionnels: en quoi sont-ils plus abstrait que d'autres?», in *Les noms abstraits, histoire et théories*, Actes du colloque de Dunkerque, 15-18 septembre 1992 – Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion., p. 313-321.